



ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rectorat de l'académie de Créteil
Division des établissements d'enseignement privés
DEEP

Affaire suivie par :
Benjamin Leleu
Tél : 01 57 02 63 22
Mél : benjamin.leleu@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco
94 010 Créteil Cedex
www.ac-creteil.fr

La Rectrice,

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n°80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;
- Vu l'arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;
- Vu l'arrêté du 22 décembre 2014 fixant les modalités d'évaluation du stage des maîtres contractuels d'enseignement privés sous contrat ;
- Vu les propositions des jurys académiques du 24 juin 2024 ;
- Vu les propositions du jury académique du 26 juin 2024,

Arrête

Article 1 :

Après délibération des jurys académiques, accèdent à l'échelle de rémunération des professeurs d'éducation physique et sportive, les maîtres(ses) contractuel(le)s des établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat, dont les noms figurent en annexe.

Article 2 :

Les dispositions du présent arrêté prendront effet administratif et financier à compter du 1^{er} septembre 2024, sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé.

Article 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil,
le 10 juillet 2024

Pour la rectrice et par délégation
Le secrétaire général adjoint de l'académie de Créteil
Directeur des relations et des ressources humaines


David BERAHA

Jury académique des professeur(e)s d'éducation physique et sportive stagiaires - session de juin 2024

Maîtres(s) contractuel(le)s des établissements d'enseignement privés sous contrat accédant à l'échelle de rémunération des professeur(e)s d'éducation physique et sportive sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé

CIVILITÉ	NOM D'USAGE	NOM DE FAMILLE	PRÉNOM	SECTEUR	ANNÉE DU CONCOURS
MONSIEUR	ANOUAN	ANOUAN	ERWIN	PRIVE	2023
MONSIEUR	BERCKER	BERCKER	NICOLAS	PRIVE	2023
MONSIEUR	CONORTON	CONORTON	LOIC	PRIVE	2023
MONSIEUR	COUEGNAT	COUEGNAT	DAMIEN	PRIVE	2023
MONSIEUR	DUHAYER	DUHAYER	CORENTIN	PRIVE	2023
MONSIEUR	GAIGNARD	GAIGNARD	HUGO	PRIVE	2023
MONSIEUR	GAUTIER	GAUTIER	MAHEL	PRIVE	2023
MONSIEUR	GIUDICI	GIUDICI	CLEMENT	PRIVE	2023
MADAME	HASSLER	SOLENE	HASSLER	PRIVE	2023
MADAME	HUGUET	HUGUET	CAMILLE	PRIVE	2023
MADAME	PAILLERET	PAILLERET	MARION	PRIVE	2023
MONSIEUR	RICHER	RICHER	VINCENT	PRIVE	2023
MADAME	ROUSSELOT	ROUSSELOT	FLORIANE	PRIVE	2023
MONSIEUR	VANESTE	VANESTE	ROMAIN	PRIVE	2023
MADAME	VIGNIER	VIGNIER	VALENTINE	PRIVE	2023